

Intitulé de l'UE	Outils de gestion III
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Benoit DURANT	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Comptabilité informatisée I	25h	Benoit DURANT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Comptabilité informatisée I : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Comptabilité informatisée I : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours de comptabilité 1ère Bac droit

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Démontrer d'une maîtrise des concepts de la sphère socio-économie, du fonctionnement de l'Entreprise et intégrer la responsabilité sociétale de celle-ci. ◦ Utiliser les outils de l'informatique ◦ Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques

et/ou de gestion

- Organiser son travail afin de respecter les délais
- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Acquis d'apprentissage spécifiques

analyser des documents comptables et passer les écritures adéquates

maitrise d'un logiciel spécifique

Contenu de l'AA Comptabilité informatisée I

Introduction au logiciel comptable

Le bilan initial : rappel et comptabilisation d'un bilan initial sur le logiciel

Les opérations en cours d'exercice (achats simples et complexes, ventes simples et complexes) : comptabilisation sur le logiciel comptable

Edition des documents correspondants (déclaration de TVA et livres journaux)

Les opérations financières

Méthodes d'enseignement

Comptabilité informatisée I : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, étude de cas

Supports

Comptabilité informatisée I : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Comptabilité informatisée I

Descendre, N. & Gomez, A. (2019). La comptabilisation financière à votre portée. De l'initiation à la maîtrise. Wolters Kluwer Belgium SA.

Ghijssels, V. (2023). Principes de comptabilisation. Wolters Kluwer Belgium SA.

CODES, LOIS ET ARRETES ROYAUX, JURISPRUDENCE ET COMMENTAIRES ADMINISTRATIFS

SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES, Administration générale de la Fiscalité, Taxe sur la valeur ajoutée (2023). Code de la taxe sur la valeur ajoutée. Consulté le 05/04/2023 sur <https://www.minfin.fgov.be/myminfinweb/pages/public/fisconet/document/0d4dbaa6-8f28-4044-b582-79fb5171220d>

SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES, Administration générale de la Fiscalité, Taxe sur la valeur ajoutée (2023). Commentaire TVA. Consulté le 05/04/2023 sur <https://www.minfin.fgov.be/myminfinweb/pages/public/fisconet/document/1a9e5e71-8c6f-46f5-b686-705def6db7bc>

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Comptabilité informatisée I : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Comptabilité informatisée I :

Session de janvier : Evaluation continue écrite 100% hors session (pas d'examen en session)

Seconde session (Août / Septembre) : Examen écrit 100% (examen oral 100% si distanciel)

